

Qenergy

Comité de projet centrale solaire « GRANDE MONTAGNE »

Bellenot-sous-Pouilly

Côte d'Or (21)



Qui sommes-nous ?

Q ENERGY France, la performance d'un pionnier, l'énergie de la nouveauté !

Nous œuvrons depuis plus de 25 ans dans le développement, la construction et l'exploitation de projets éoliens et photovoltaïques et dans le développement de solutions de stockage. Nous poursuivons aussi notre expansion vers de nouveaux domaines tels que l'hydrogène vert.

Aujourd'hui, nous faisons partie d'une nouvelle structure, QENERGY Solutions, filiale européenne de l'entreprise coréenne Hanwha Solutions, notre nouvel actionnaire.



Nos implantations en France



25 ans
d'expérience



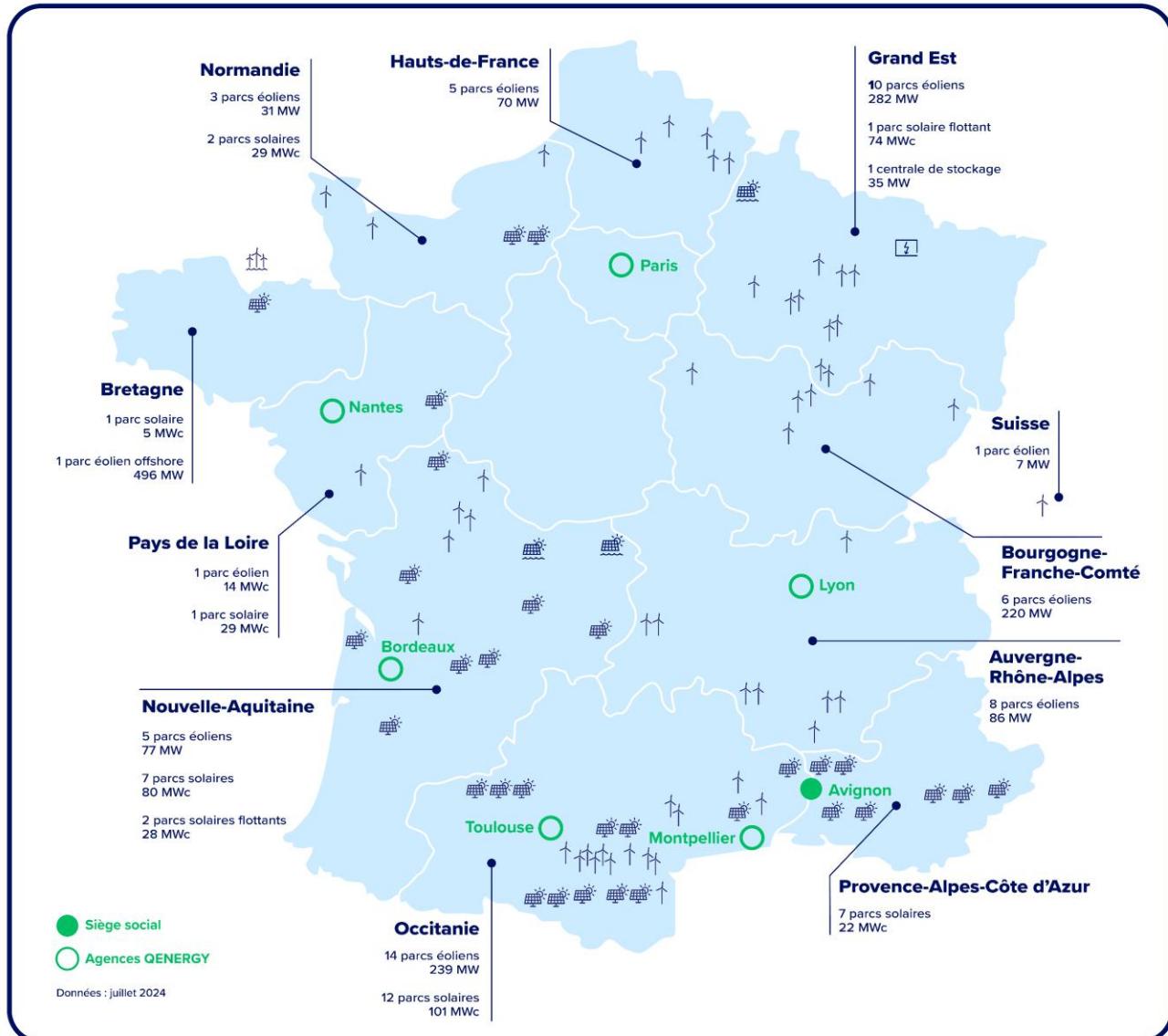
+ de 270
collaborateurs

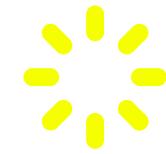


3,4 GW de projets
en développement



1,9 GW de projets
développés et/ou
construits



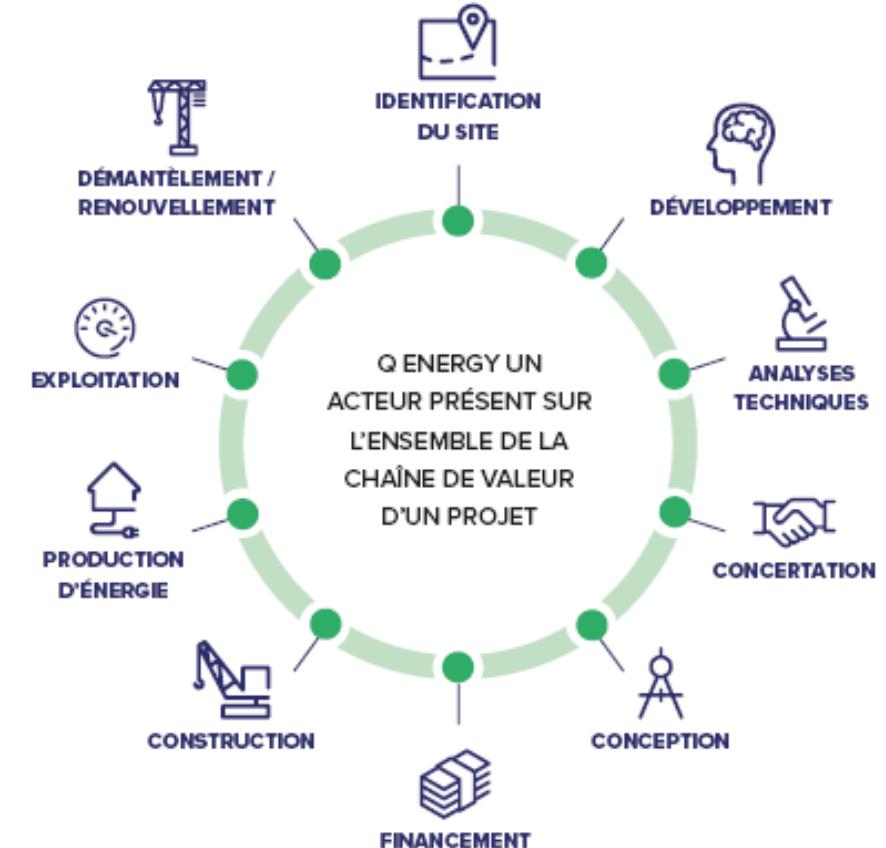


Q ENERGY France, un acteur global et un partenaire local

Un partenaire local au service des territoires :

Nous adoptons une approche de territoire durable dans la réalisation de nos projets, à travers:

- Une information régulière et transparente
- Un accompagnement personnalisé
- Une insertion du projet dans son environnement humain et social

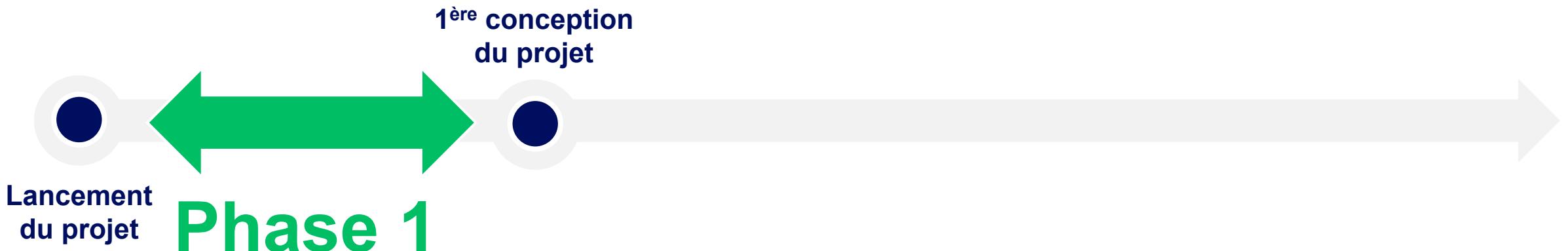




Le projet agrivoltaïque « Grande montagne »



Déroulé d'une étude d'impact sur l'environnement



Phase 1

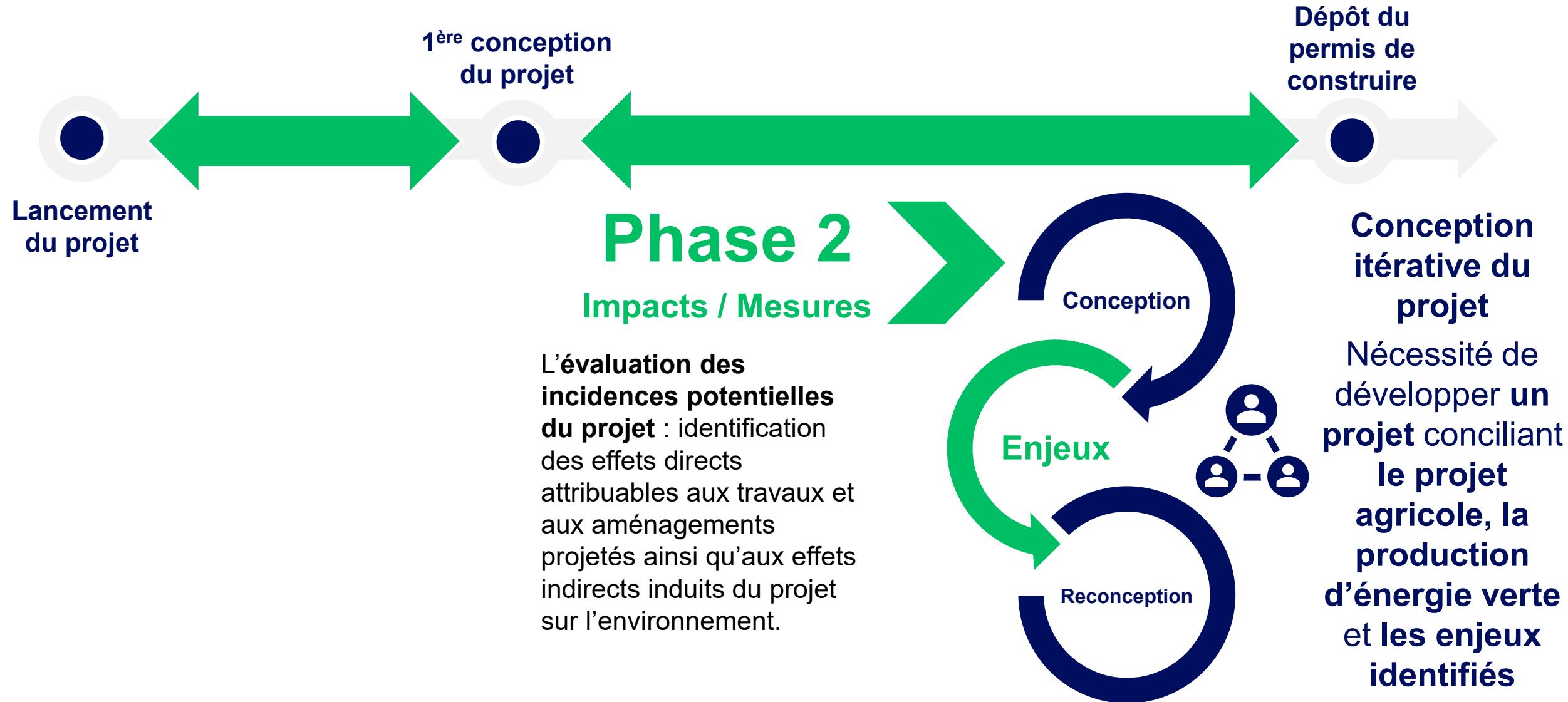
États initiaux

L'analyse de l'état initial du site et de son environnement :

- **le milieu physique**,
- **le milieu humain** (cadre de vie, activités humaines, socio-économiques),
- **les milieux naturels** (faune, flore, habitats, fonctionnalités écologiques),
- **le paysage**.



Déroulé d'une étude d'impact sur l'environnement





Synthèse des études environnementales

Nom	Adresse	Courriel ou Téléphone	Fonction et mission
 SYNERGIS ENVIRONNEMENT	2 rue Amedeo Avogadro 49070 Beauzouze	02.41.72.14.16 aco@synergis-environnement.com	Réalisation du milieu physique et humain l'étude d'impact sur l'environnement
	33 Allée Vivaldi 21370 Velars sur Ouche	03 80 27 03 43 contact@siteleco.fr	Réalisation du volet naturel de l'étude d'impact sur l'environnement (inventaires écologiques)
 RÉSONANCE Urbanisme & Paysage®	2 rue Camille Claudel 49000 Ecouflant	02 41 88 46 95 agence@resonance-up.fr	Réalisation de la notice paysagère (y compris les photomontages)

Les inventaires écologiques ont été réalisés sur un **cycle biologique complet (de 4 saisons)**, s'étalant de Mars 2024 à Janvier 2025



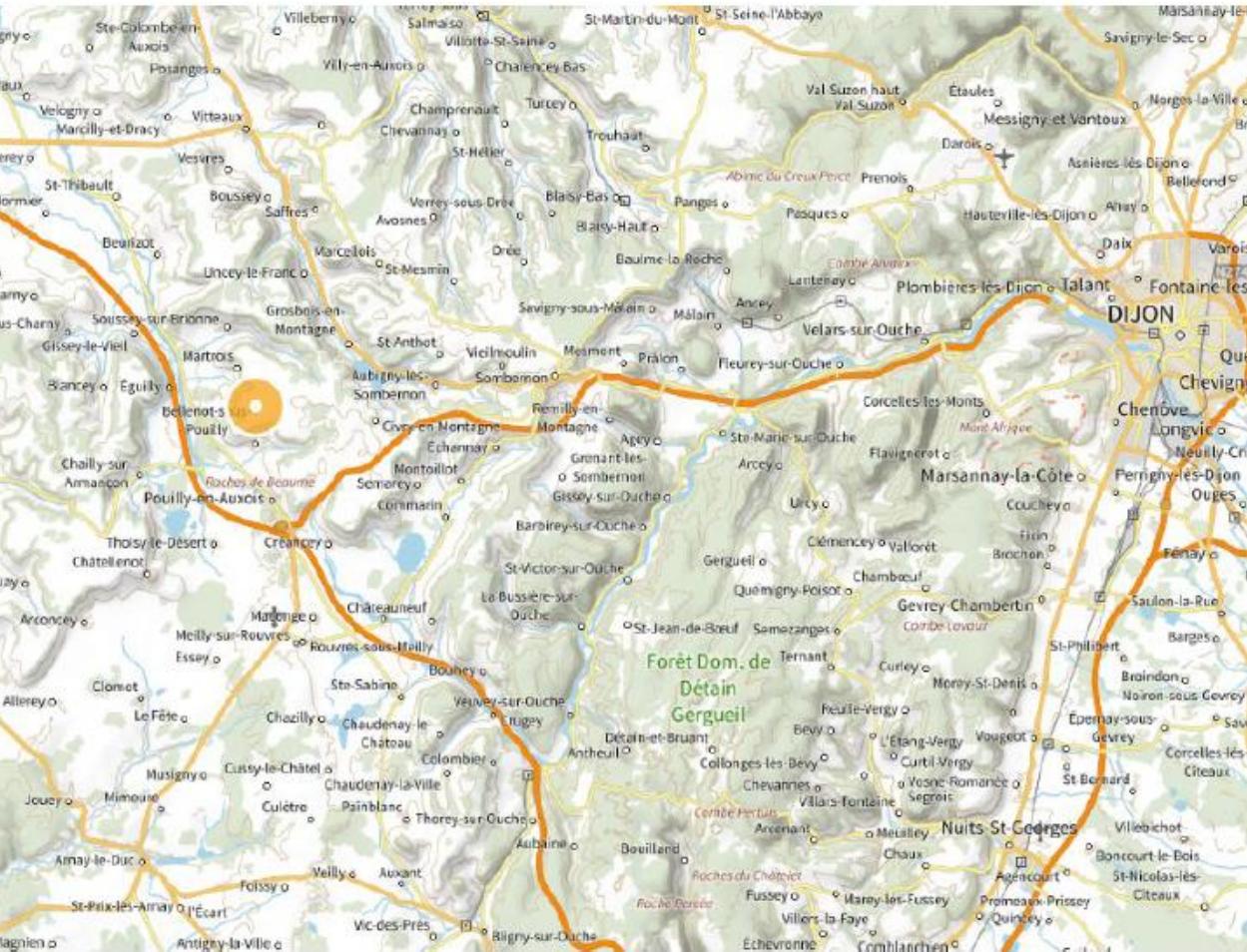
Cadrage réglementaire

Code concerné	Type d'autorisation	Ref réglementaire, Art,	Concerné ou non	Précision / Rubrique
Code de l'urbanisme	Permis de construire	Art. R421-1	concerné	Installation photovoltaïque au sol P > 1 MW
Code de l'environnement	Etude d'impact environnementale	Art. R122-2 et annexe	Concerné	Installation photovoltaïque au sol P > 1 MW
	Demande de dérogation espèces protégées	Art. L.411-2	Concerné	Concerné
	Incidence Natura 2000	Art. L414-4	Concerné	Une notice d'incidence Natura 2000 simplifiée est incluse dans l'étude d'impact
	Modification d'une ICPE	Article R181-46	Concerné – modification notable	Porté à connaissance à réaliser : les travaux de réhabilitation de la carrière sont considérés comme une modification notable (non substantielle) de l'Installation
	Déclaration / Autorisation loi sur l'eau	Art. L214-1 à 3	Concerné (A)	– Rubrique 2.1.5.0 (D) de la nomenclature des Installations, Ouvrages, Travaux et Activités (=IOTA) eu égard à la surface du bassin versant (>1ha mais <20ha).
Code forestier	Autorisation de défrichement	Art. L341-1 et suivants	Non concerné	
Code rural et de la pêche	Etude préalable agricole	Article L112-1-3	Non concerné	

Le projet agrivoltaïque Grand montagne est concerné

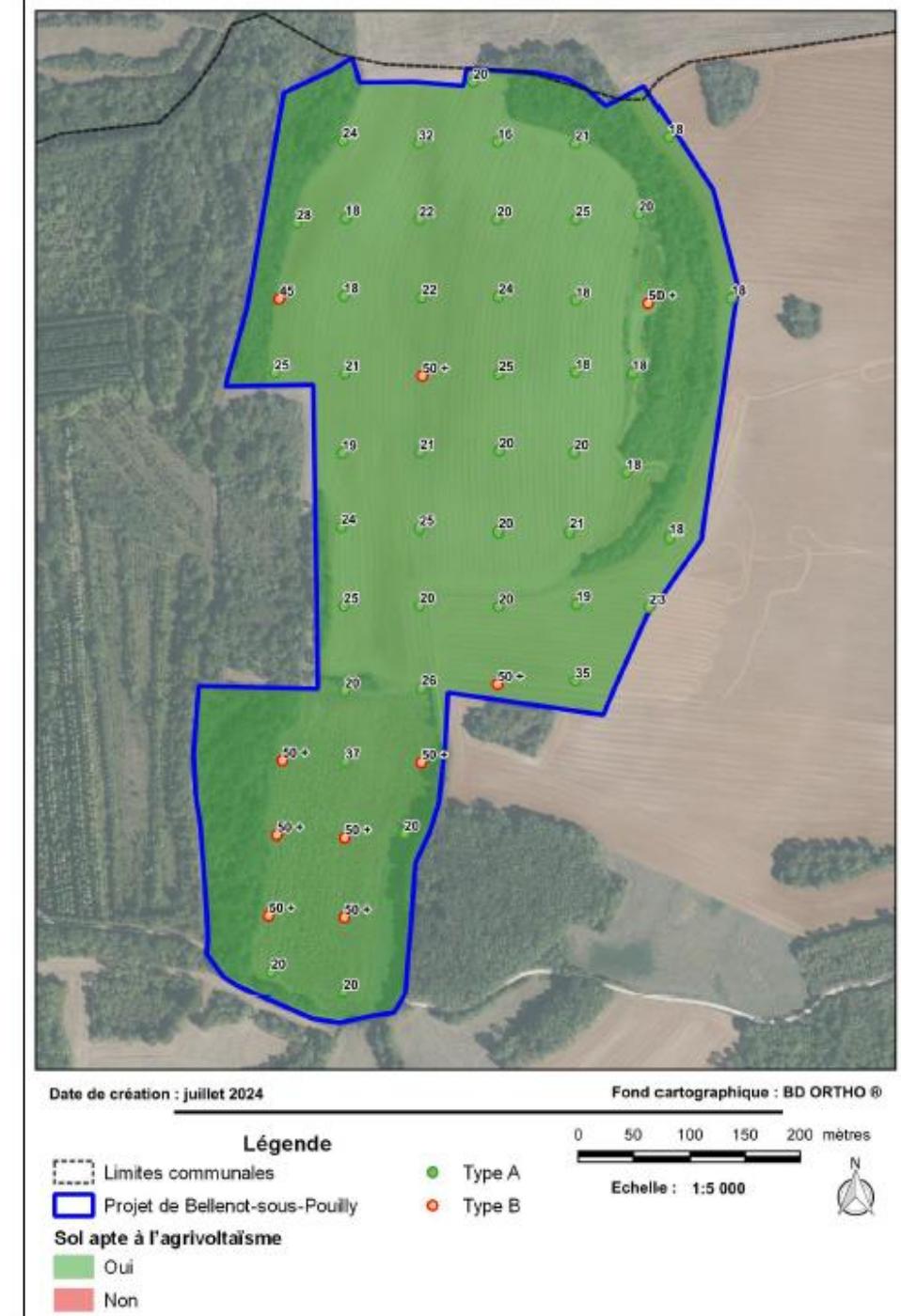
Localisation du site d'étude

- 50 km à l'ouest de Dijon
 - Lieu-dit « Grande Montagne »
 - Commune de Bellenot-sous-Pouilly



Site d'étude

- ✓ Confirmation de la chambre d'agriculture que la surface d'étude pour le projet (environ 22 ha) est à faible potentiel agronomique et donc apte au développement d'un projet agrivoltaïque.



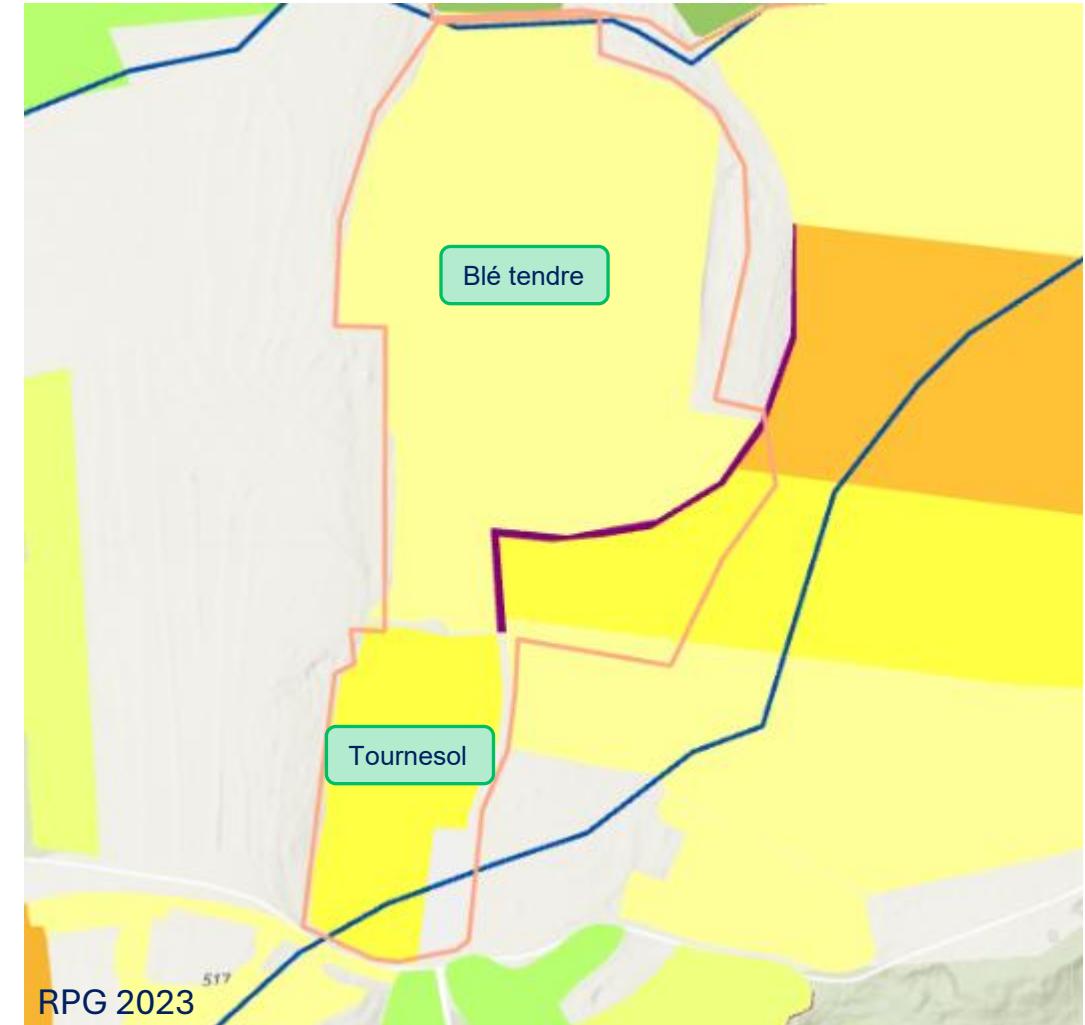


Contexte agricole et historique

2 exploitations agricoles avec des cultures céréalières :

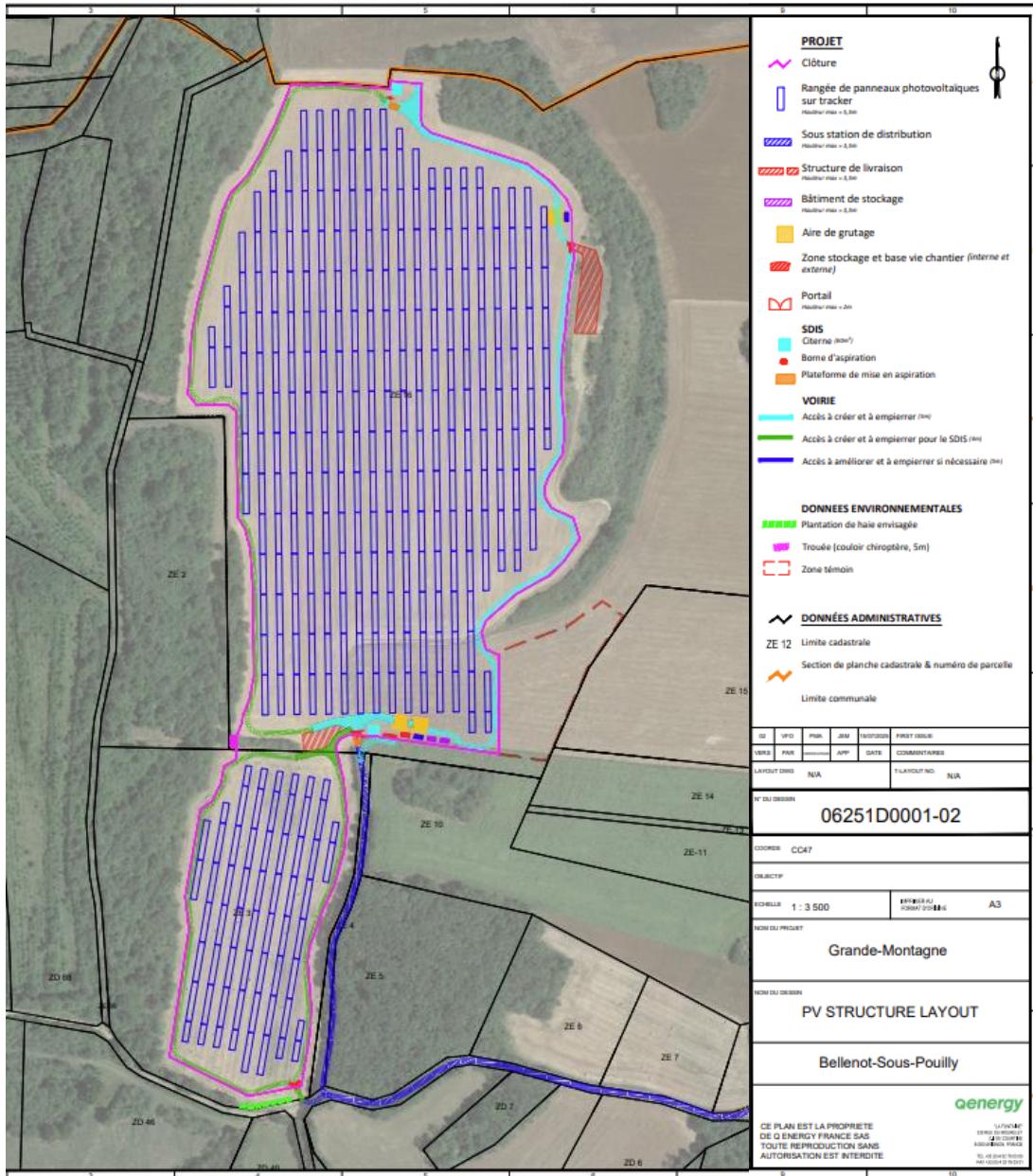
- BACK PHILIPPE
- BABONNET Damien

Projet accueilli favorablement par le conseil municipal
lors des présentations en 2024 et 2025.





Implantation envisagée



Surface d'implantation
16,6 ha



Potentiel solaire
1 250 heures / an



Puissance installée
11,5 MWc



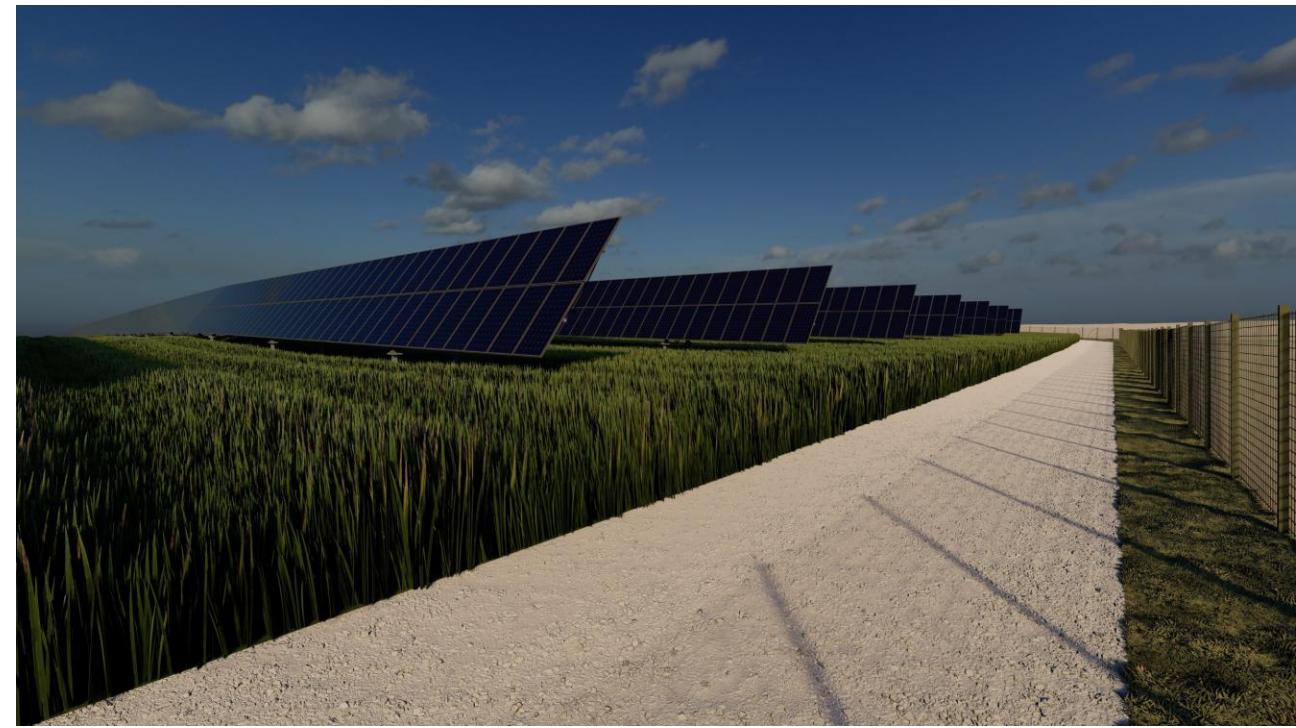
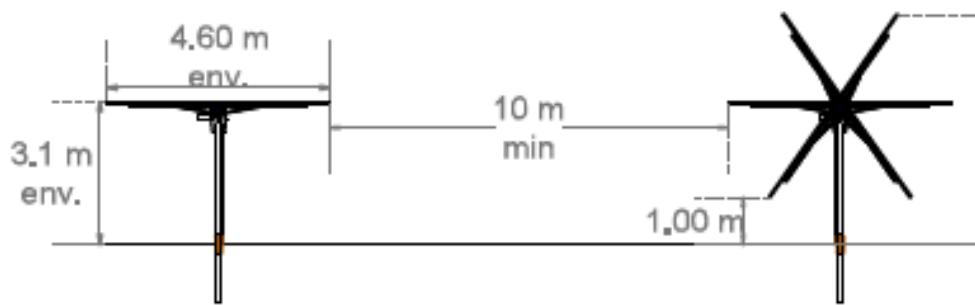
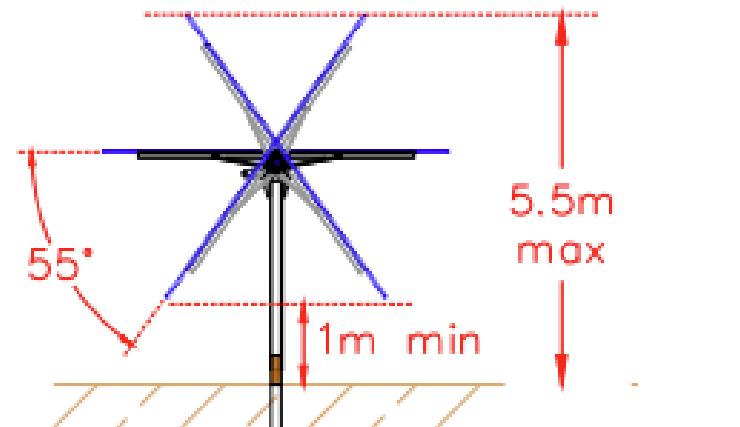
Bande cultivée de **12 m**



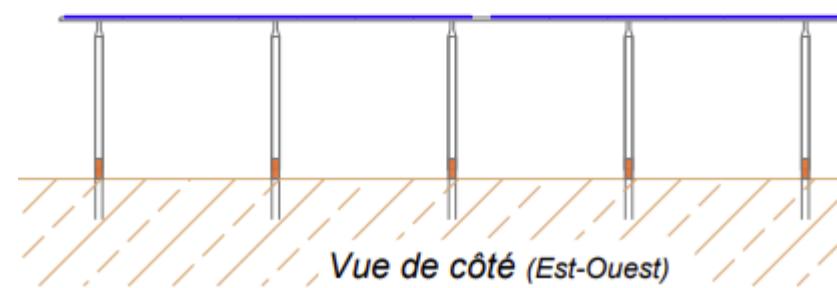
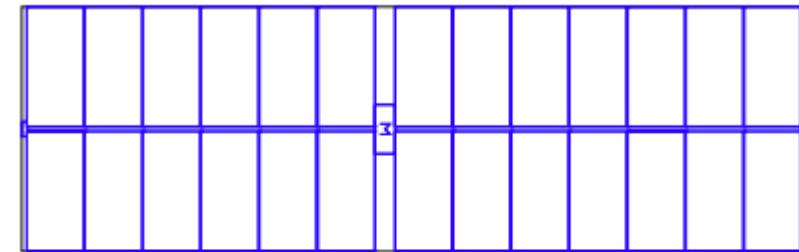
Projet envisagé

Coupes schématiques des trackers

*Vue de côté
(Sud-Nord)*



Vue de dessus



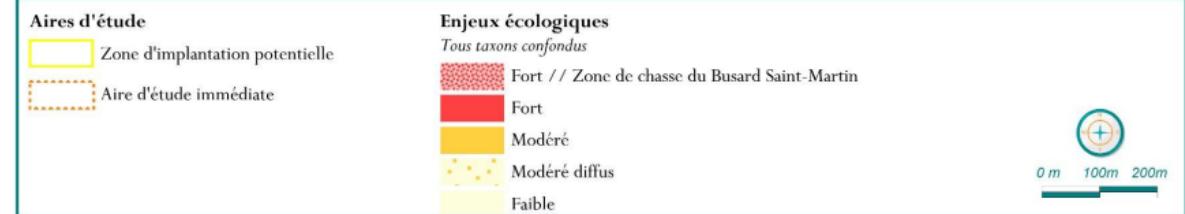
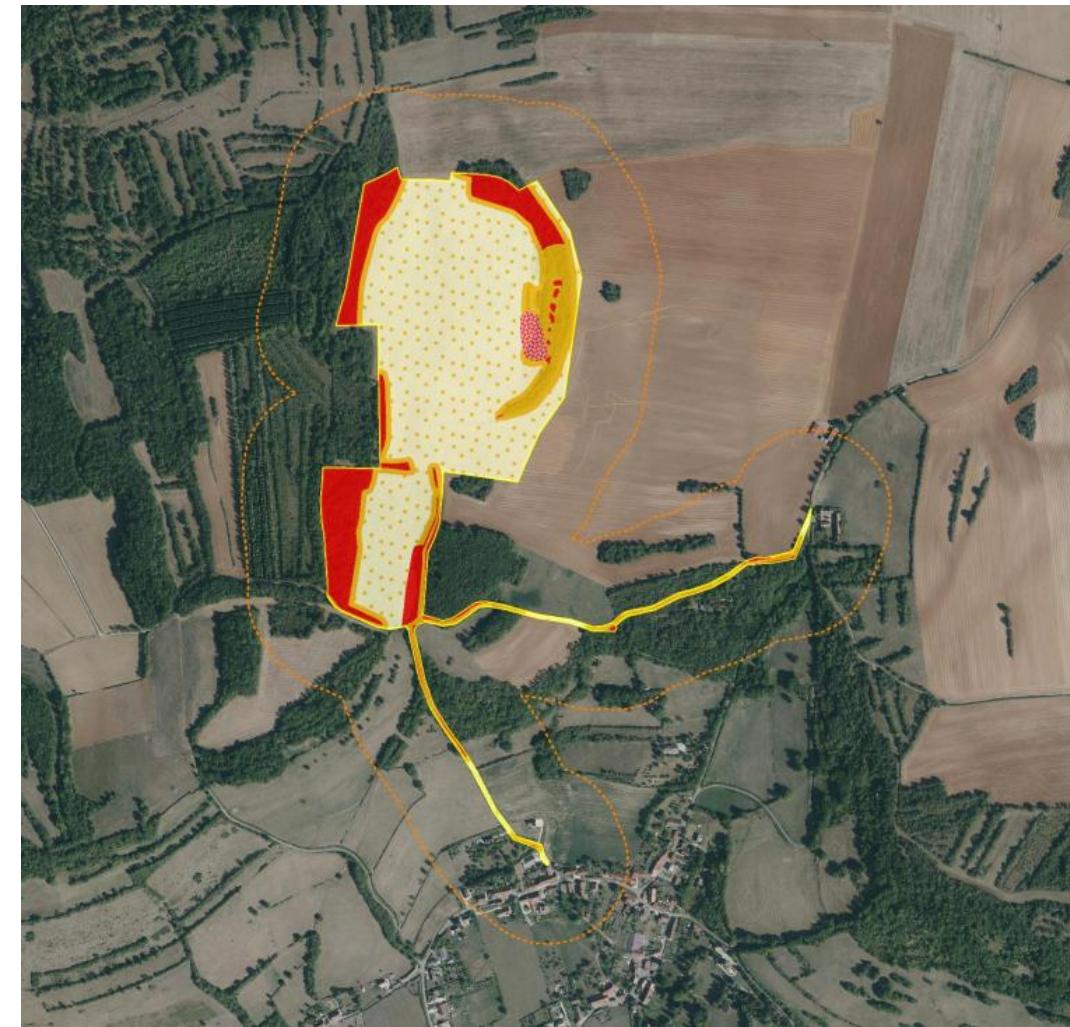
Vue de côté (Est-Ouest)



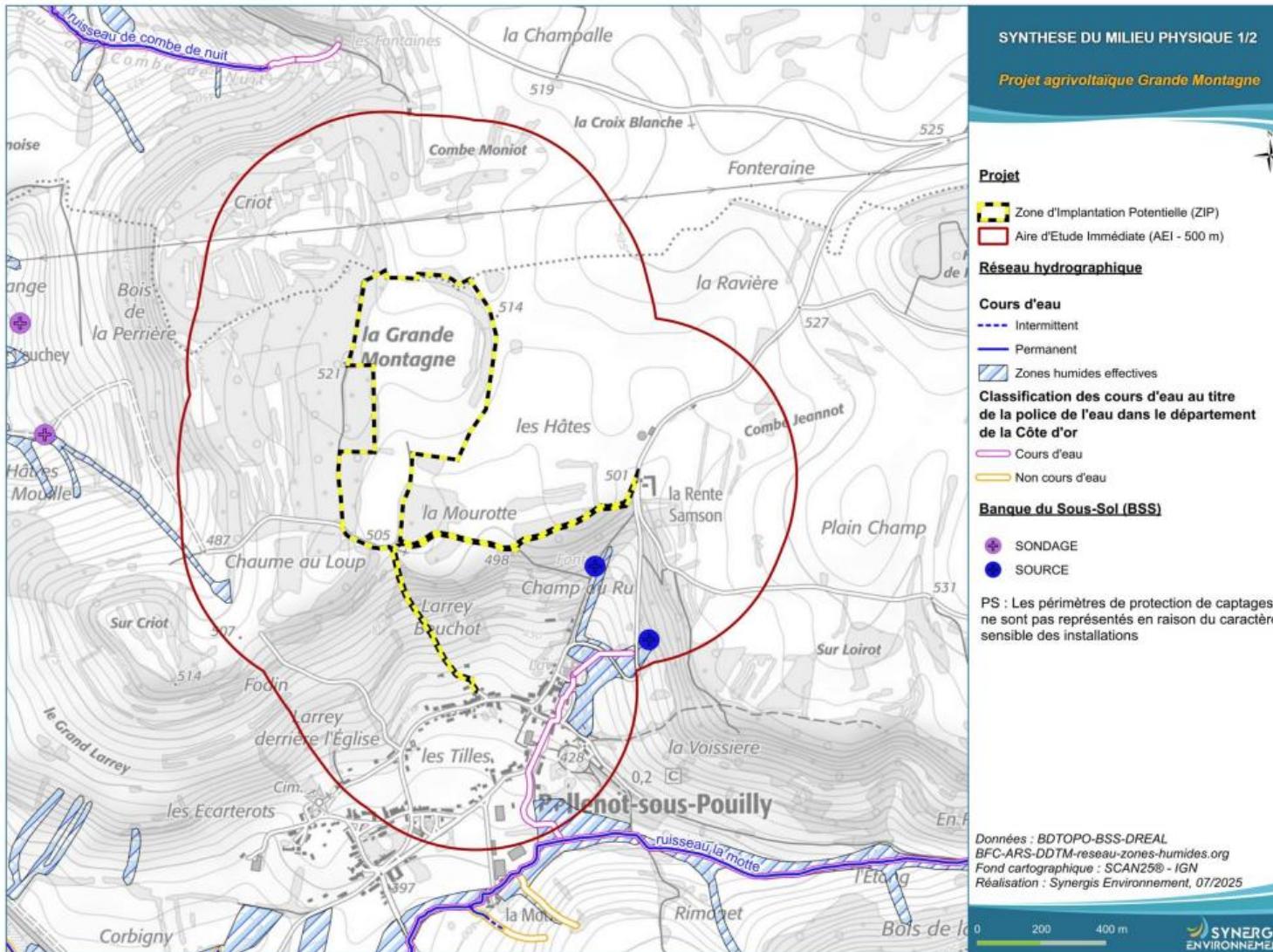
Etude naturaliste

Mesures afin de limiter l'impact écologique en fonction des enjeux :

- ✓ Evitement des haies et boisements
- ✓ Evitement d'un habitat à enjeu fort (Pelouses calcaires vivaces et steppes riches en bases)
- ✓ Evitement de l'habitat Fourrés médo-européens sur sols riches
- ✓ Evitement des stations d'Orobranche alba, à enjeu fort
- ✓ Espacement de 10 mètres maintenu entre la clôture et les premiers boisements (à l'exception de la trouée de 5 mètres)



Etude milieu physique



Topographie :

- ✓ Pente importante au niveau des accès Sud
 - Privilégier accès Est

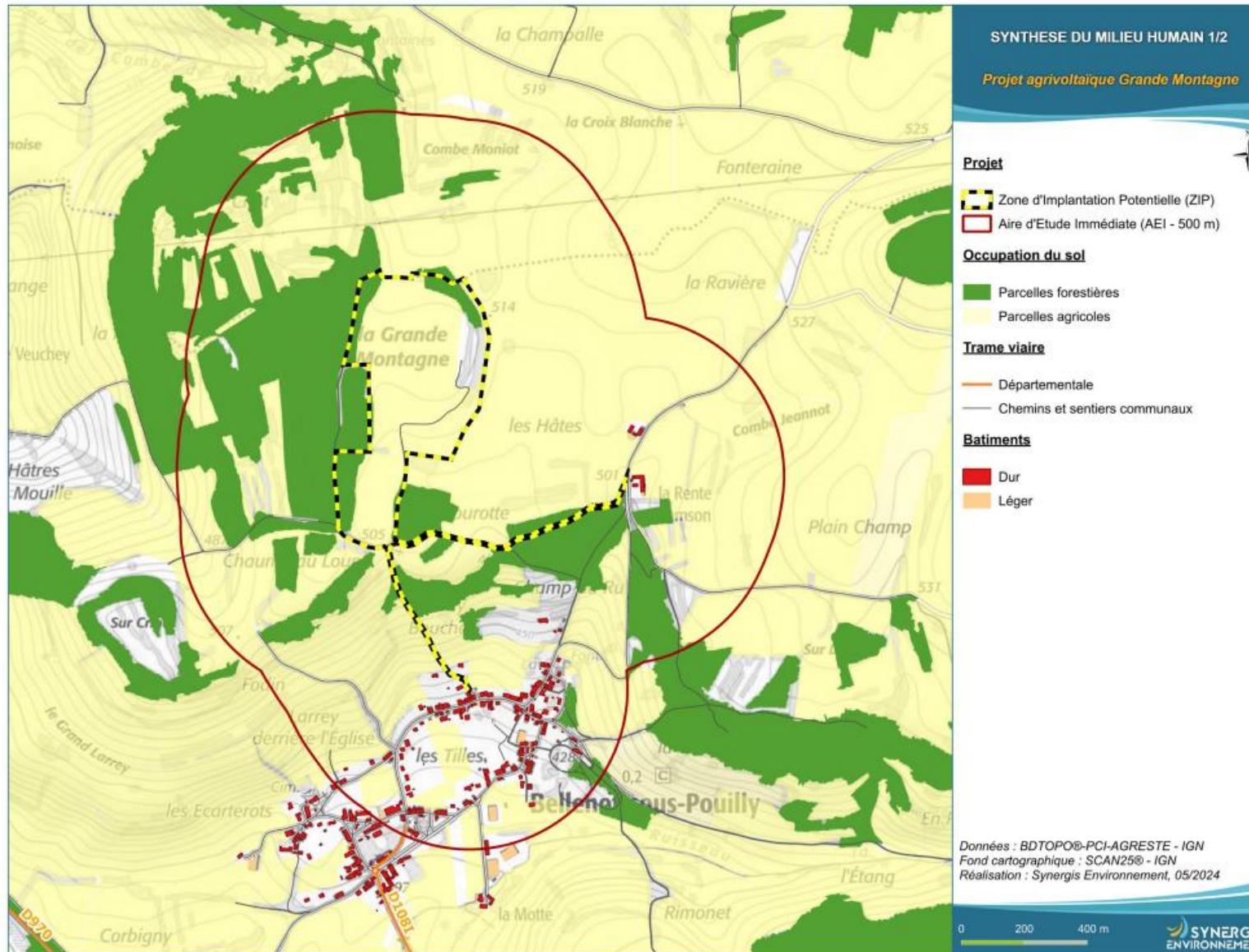
Hydrologie :

- ✓ Présence de 2 captages d'AEP avec PP et AAC
 - Limiter risque pollution accidentelle

Risque incendie :

- ✓ Massifs forestiers entourant en grande partie le site
 - Suivre préconisations SDIS

Etude milieu humain



Occupation et utilisation du sol :

- ✓ Projet sur terres agricoles
 - Prise en compte des incidences sur les activités agricoles

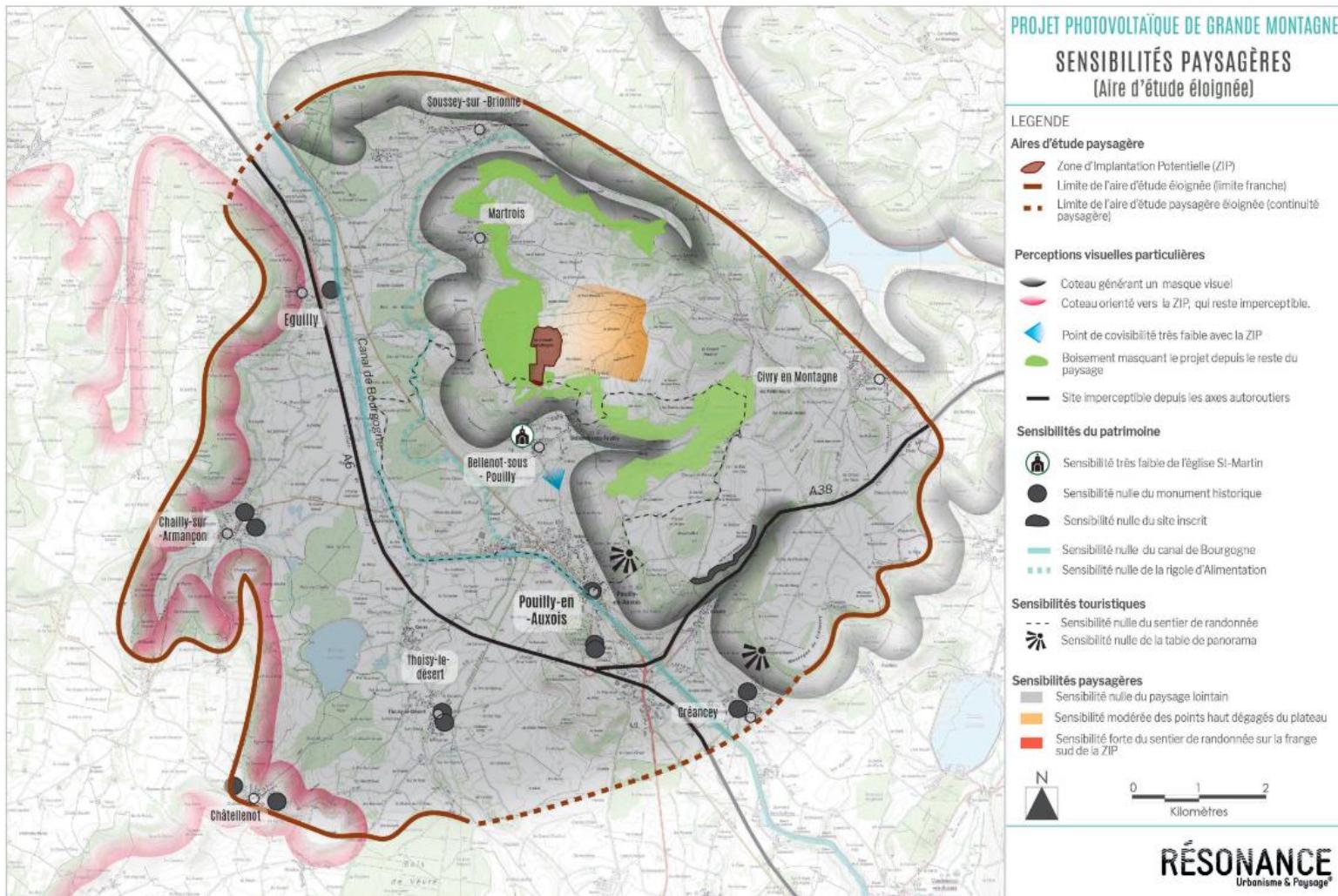
Patrimoine :

- ✓ DRAC informe d'un diagnostic archéologique
 - Informer les acteurs et prendre en compte les délais

Etude paysagère

Paysage :

- ✓ Depuis le paysage éloigné, le projet est quasi imperceptible (incidence résiduelle nulle).
- ✓ Dans le paysage immédiat (notamment depuis les routes à l'est), les perceptions sont plus visibles mais les incidences résiduelles restent faibles à très faibles.
- ✓ Aucun effet cumulatif significatif n'a été relevé avec les autres projets situés dans un rayon de 5 km.



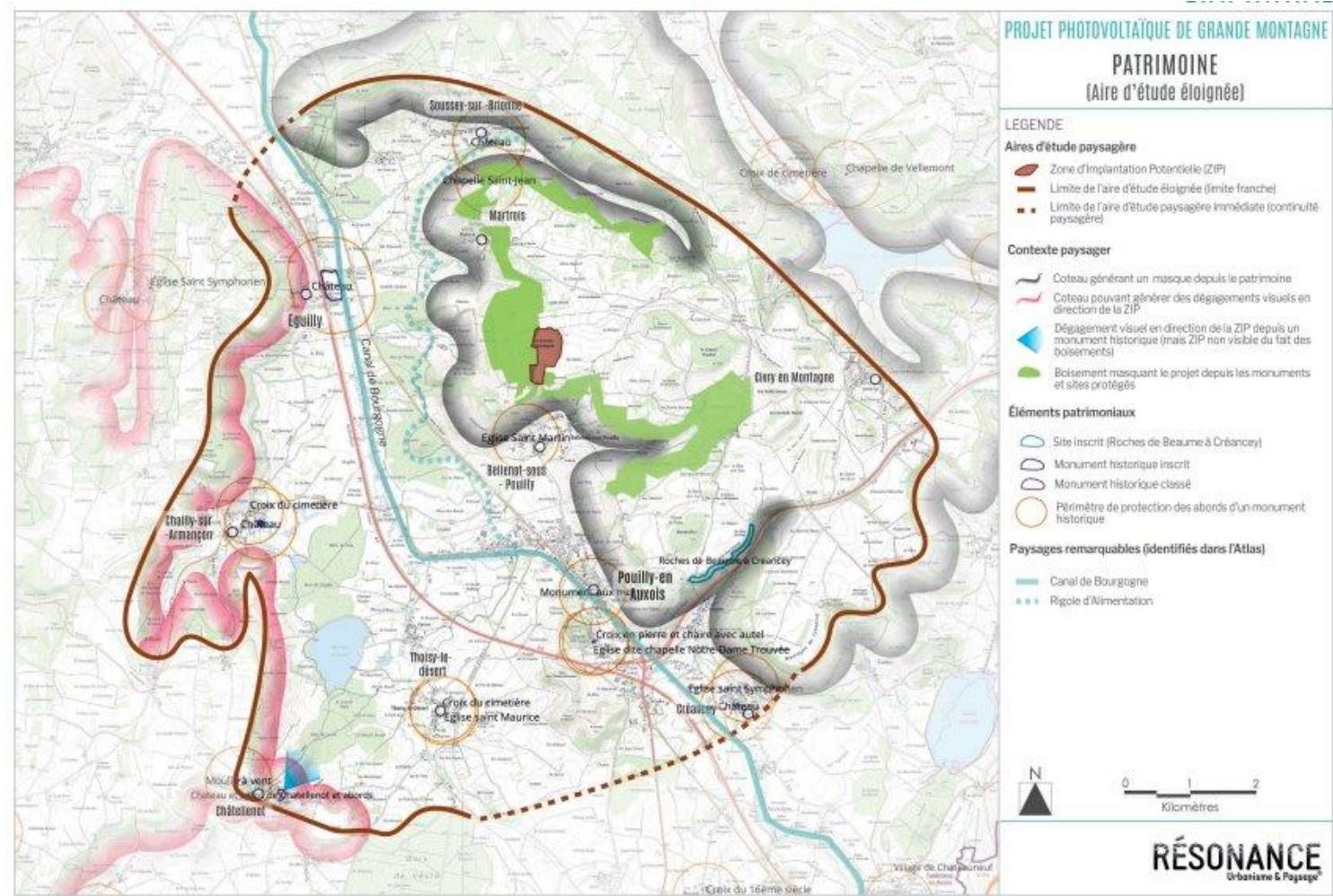
Etude paysagère

Patrimoine :

- ✓ Aucun impact notable sur les éléments patrimoniaux recensés.
- ✓ Incidences résiduelles très faibles sur l'église Saint-Martin de Bellenot-sous-Pouilly.

Tourisme :

- ✓ Aucun impact sur les éléments touristiques majeurs.
- ✓ Incidences faibles et ponctuelles sur le sentier de petite randonnée au sud, atténuées grâce à la **plantation de haies** en continuité avec la végétation existante.





Insertion paysagère : photomontages



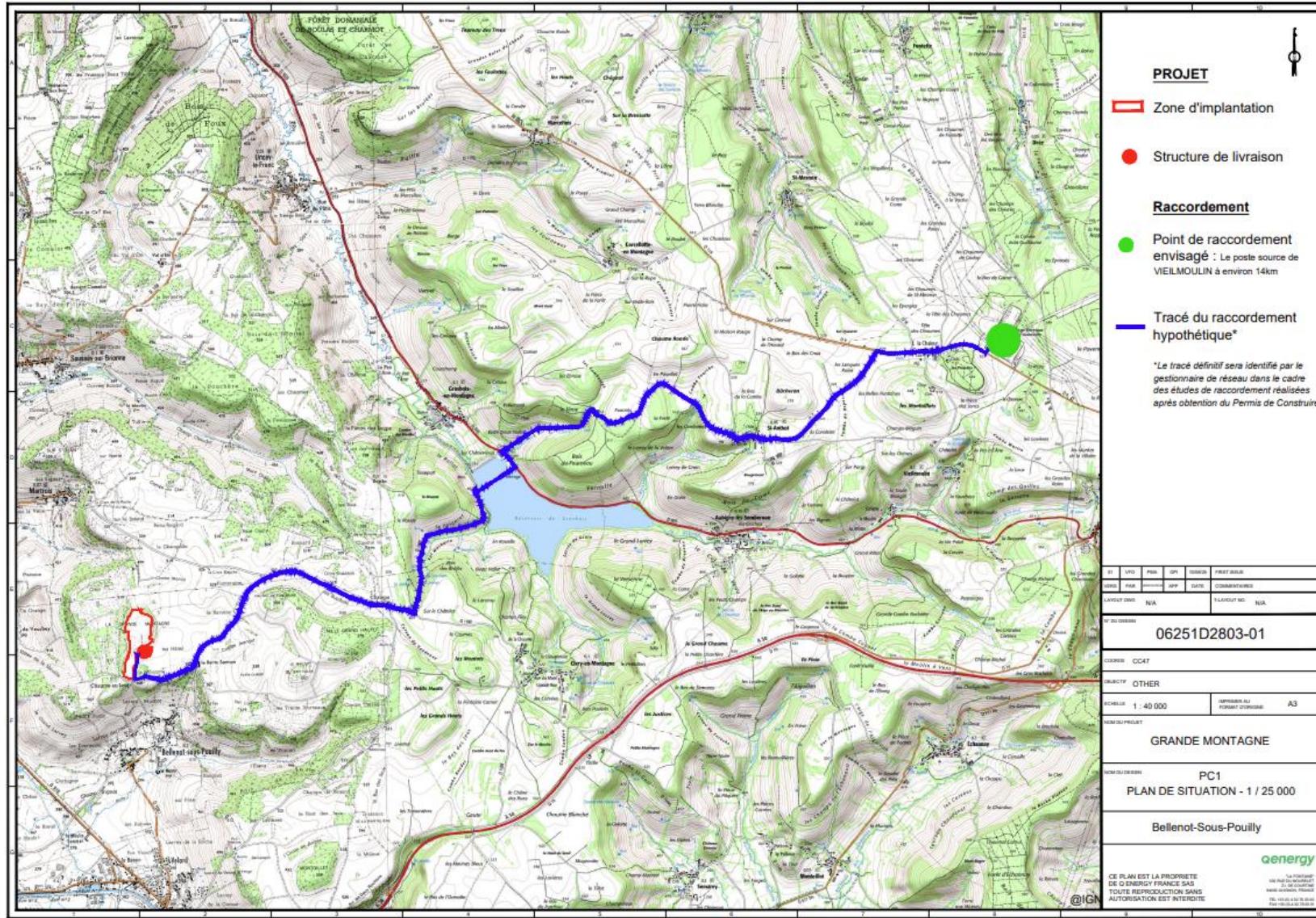
Insertion paysagère : photomontages



Insertion paysagère : photomontages



Enjeux de raccordement



POSTE SOURCE ENVISAGÉ : VIELMOULIN (14 KM)

- NOUVELLE CAPACITÉ RÉSERVÉE POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES : 183 MW

Retombées du projet sur le territoire

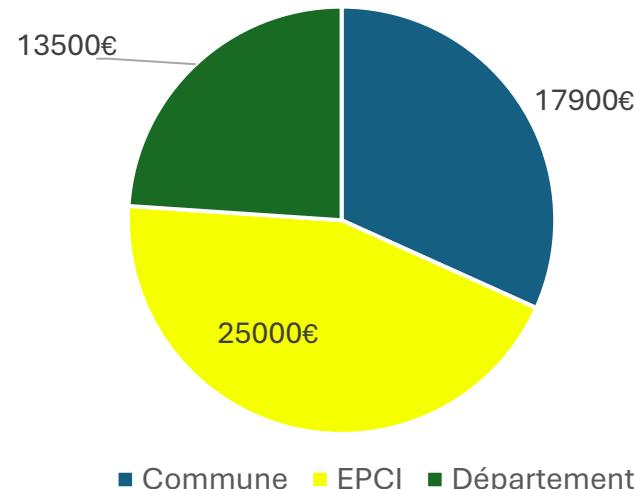
Création d'emploi en phases construction et exploitation:

- Contribution à la création d'emplois durant la phase de construction et sur toute la durée d'exploitation de la centrale (30 ans).

Estimation des retombées fiscales du projet (en l'état actuel de la loi de finance en vigueur pour un projet de **11,5 MWc** sur **16,6 ha** :

- À la mise en service du parc solaire: la taxe d'aménagement est estimée à **30 k€** et bénéficie à la commune et au département.
- Durant toute la durée d'exploitation (30 ans): Les retombées fiscales (IFER, CFE, TFPB, CVAE) du projet sont estimées bénéficiant à la commune, communauté de communes et au département :

Retombées fiscales (moyennes annuelles)



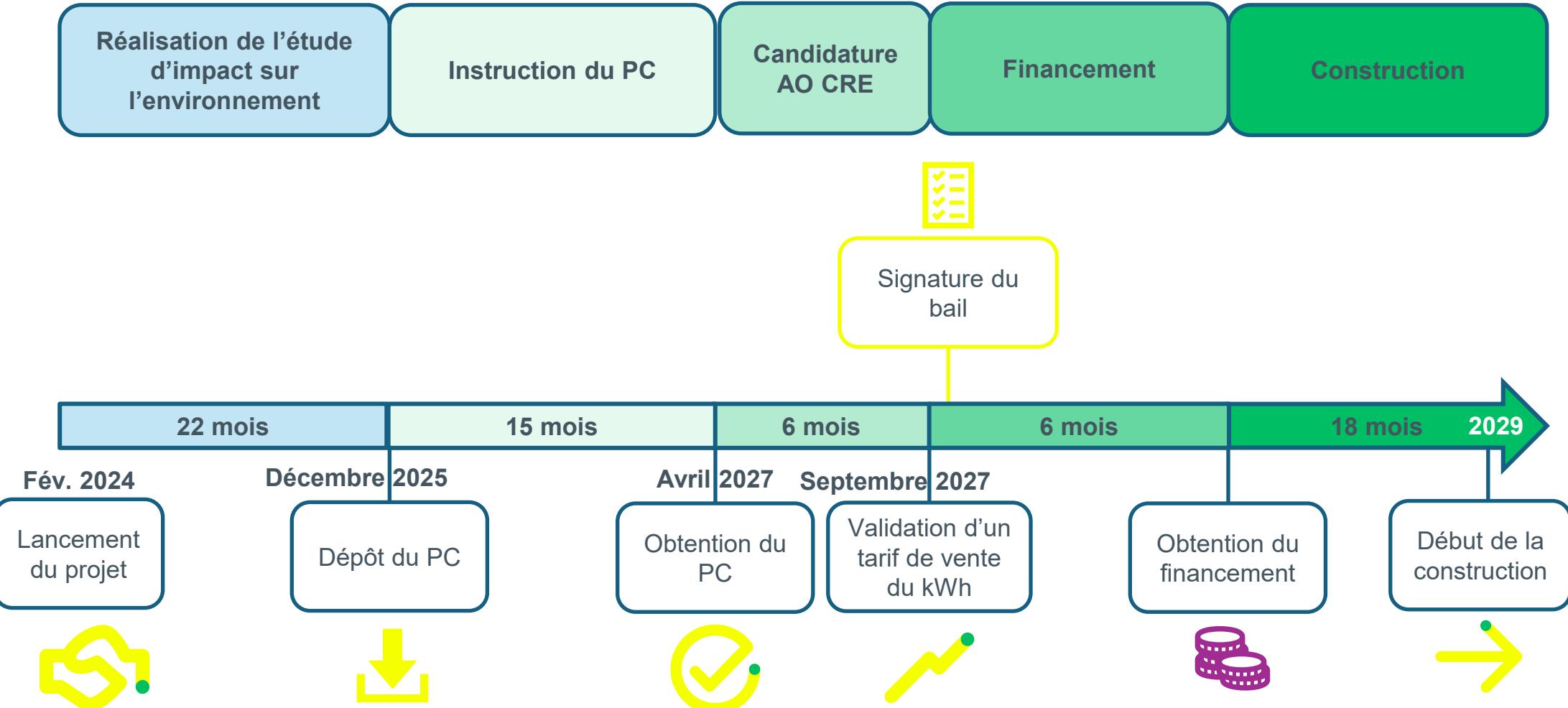
		Commune	EPCI	Département
Chaque année sur 30 ans	IFER	6700 €	16 700 €	10 000 €
	CFE	4 700 €	4 300 €	
	TFPB	6 500 €	28 €	
	CVAE		4000 €	3 500 €
La 1ère année	Taxe d'aménagement	24 400 €		5 900 €
	Total/an	17 900 +24 400 €	25 000 €	13 500 + 5 900 €
	Total sur 40 ans	740 400 €	1 000 000 €	544 900€

Le coût global pour le porteur de projet est estimé à :

- Environ **9,5 M€ d'investissement initial** pour la construction et les frais de développement
- Un total d'environ **15,5 M€ de coûts opérationnels** en phase d'exploitation (gestion de l'actif et maintenance)



Planning projet



Plus d'informations ?

→ *Un dossier de présentation est mis à disposition du public en ligne*

<https://grande-montagne.qenergy-projets.fr/concertation>

Qenergy

Contact

Gaëlle PIEGAY

Cheffe de Projets Solaires

D +33 4 88 95 01 80

M +33 6 38 71 49 14

gaelle.piegay@qenergy.eu